



Chers Adhérents, Chers Confrères, Chers Amis,

Je suis très heureuse de vous adresser à toutes et à tous mes vœux pour une très belle année 2018.

À l'issue de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2017, le Conseil d'administration de notre Association m'a fait l'honneur de m'en confier la présidence et de prendre la suite de mes illustres prédécesseurs qui ont inlassablement incarné ses valeurs d'humanité et d'excellence.

Je succède ainsi à Emmanuel Jullien qui durant 2 ans a sans relâche accompagné Droit et Procédure dans son évolution en assurant une intense activité dans le domaine de la formation permanente qui a fait son identité mais également en contribuant à renforcer ses relations avec le Palais et l'Université.

C'est son héritage que j'aurai à cœur de prolonger et vous annonce d'ores et déjà en 2018 :

- la parution de l'ouvrage « Réflexe procédure civile » en partenariat avec la Gazette du Palais,
- la seconde édition des Ateliers de la Procédure Civile qui auront lieu le 13 juin 2018, en partenariat avec la Cour d'Appel de Paris, l'Université de Paris Nanterre et les Éditions Lextenso,

De nombreux autres projets sont en préparation, notamment un colloque sur le « Procès de demain » ainsi que des formations en collaboration avec d'autres associations pour toujours contribuer à l'élargissement de nos champs de réflexion et concourir à un partage utile et pragmatique au service de nos adhérents.

Mais c'est aussi parce que notre Association, forte de l'héritage de son passé, a l'ambition de s'emparer de l'avenir, au rang desquels s'inscrit l'investissement du nouveau Palais et s'annonce une réforme de la procédure de première instance, que je souhaite vous rendre acteur de suggestions et de propositions pour en servir les causes en 2018.

Que cette nouvelle année vous soit intense, chaleureuse et prospère.

Bien confraternellement,

Muriel CADIOU
Avocat à la Cour
Président de Droit et Procédure